



QUALIFICATIONS DE L'ÉNONCÉ

Bon: Le chat n'est pas adapté, tant pour la reproduction que pour l'exposition

Très bien: Le chat n'est pas adapté à l'exposition, mais il convient à la reproduction, à condition qu'il ait un partenaire bien choisi

Excellente: Excellent chat - spécimen d'exposition.

Dans toutes les classes, excellent est la plus haute qualification que l'on peut obtenir. Celle-ci peut être divisée en U1, U2, etc...

Si plus de chats sont présentés dans une certaine classe et sont trop bons pour la qualification « très bon », alors ils deviennent tous excellents = U.

Si le chat est désormais qualifié U1, un certificat supplémentaire peut également être délivré (à partir de l'âge de 10 mois), à savoir :

CAC CERTIFICAT D'APTITUDE AU CHAMPIONNAT DE BEAUTE

Peut être réalisé par tous les chats de la classe ouverte qui ont atteint U1. Avoir obtenu trois fois un CAC sous 3 juges différents vous donne droit au titre de 'champion' = CH.

CAP CERTIFICAT D'APTITUDE AU PREMIORAT DE BEAUTE.

Même chose que ci-dessus, mais pour tous les chats et mâles de la classe castrée. Vous donne droit au titre « premior » = PR.

CACIB CERTIFICAT D'APTITUDE AU CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE BEAUTE

Cela peut être réalisé par tous les chats de la classe championnat qui ont obtenu un U1. Trois fois un CACIB, obtenu dans 2 pays différents sous 2 juges différents, vous donne droit au titre de 'CHAMPION INTERNATIONAL' = INT. CH.

CAPIB CERTIFICAT D'APTITUDE AU PREMIOR INTERNATIONAL DE BEAUTE.

Mêmes règles que pour le CACIB, mais pour toutes les femelles et les mâles de la classe neutre. Donne droit au titre de 'INTERNATIONAL PREMIOR' = INT. PR.

CAGCI CERTIFICAT AU GRAND CRAMPIONNAT INTERNATIONAL DE BEAUTE.

Peut être réalisé par tous les chats de la classe championne internationale qui ont atteint U1. Trois fois un CAGCI obtenu dans 2 pays différents et sous 2 juges différents vous donne droit au titre de 'GRAND CHAMPION INTERNATIONAL' = GR. CH.INT.



CAGPI CERTIFICAT D'APTITUDE AU PREMIOR INTERNATIONAL DE BEAUTE

Comme avant, mais pour tous les chats et mâles de la classe stérilisée. 'GRANDE PREMIÈRE INTERNATIONALE' = GR.INT. PR.

CACE CERTIFICAT D'APTITUDE AU CRAMPIONNAT D'EUROPE DE BEAUTE

Cela peut être réalisé par tous les chats qui sont déjà GRAND CHAMPION INTERNATIONAL et qui ont atteint U1. Trois fois CACE obtenu dans trois pays différents et sous trois juges différents vous donne droit au titre de 'CHAMPION D'EUROPE' = EUR. CH.

CAPE CERTIFICAT D'APTITUDE AU PREMIOR D'EUROPE DE BEAUTE

Comme ci-dessus, mais pour tous les mâles et femelles de la classe castrée. Vous donne droit au titre « DONNEUR EUROPÉEN » = EUR. PR.

CAGCE CERTIFICAT D'APTITUDE AU GRAND CRAMPIONNAT D'EUROPE DE BEAUTE

Peut être réalisé par tous les chats qui sont déjà CHAMPIONS D'EUROPE. Quatre fois le CAGCE obtenu dans quatre pays différents vous donne droit au titre de 'GRAND CHAMPION D'EUROPE' = GR. EURO. CH.

CAGPE CERTIFICAT D'APTITUDE AU GRAND PREMIOR D'EUROPE DE BEAUTE

Identique à l'ACGCE, mais pour toutes les femelles et les mâles de la classe castrée. Vous donne droit au titre 'GROOT EUROPESE PREMIER' = GR. EURO. PR.

CACM CERTIFICAT D'APTITUDE AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE BEAUTE

Cela peut être réalisé par tous les chats qui sont déjà GRAND CHAMPION D'EUROPE et qui ont atteint U1. Trois fois CACM obtenu dans trois pays différents, dont un titre sur un autre continent (ou juge d'un autre continent) et sous 3 juges différents vous donne droit au titre de 'CHAMPION DU MONDE' = W.CH.

CAPM CERTIFICAT D'APTITUDE AU PREMIORAT DU MONDE DE BEAUTE

Mêmes règles que pour le MCCA, mais pour tous les mâles et femelles de la classe castrée. Vous donne droit au titre : 'WORLD PREMIOR' = W.PR.

CLASSE HONORIFIQUE :

Uniquement pour les chats qui sont déjà CHAMPION D'EUROPE ou PRÉÉMIR EUROPÉEN. Le jugement dans cette classe se fait pour toute la classe, sans distinction de couleur ou de sexe. Ils ne sont divisés qu'en poil long, poil mi-long et poil court.



DÉTERMINATION

Les chats de cette classe sont évalués par le juge avant le jugement proprement dit afin de déterminer à quelle couleur ou variété ils appartiennent. Après cette identification, les chats sont jugés dans la classe à laquelle ils appartiennent.